

Compte rendu groupe de travail fibre optique du samedi 21 Avril 2012.

Présent :

Luc WAEHENBERG

Michel BRAQUET

Bernard LAHURE

Résultat de l'enquête.

Nous avons eu 112 retours de questionnaires, 16 suspicieux sont écartés du sondage. A noter que pour toute prochaine enquête, il est indispensable d'introduire une numérotation en pied de page afin d'éviter tout doute.

Sur les 96 documents retenus :

10 sont non intéressés

86 sont intéressés

Sur Villers, on décompte 204 point d'habitations (appartements/maisons)

Ce qui donne 47,07 % de réponses.

Ce qui nous donne comme résultat :

Sur base des réponses :

89,58 % d'intéressé

10,42 % de non intéressé

Sur le nombre d'habitat

42,16 % d'intéressé

4,90 % de non intéressé

52,94 % ne se prononce pas.

Suite à cela, nous proposons de conduire deux démarches conjointes :

1) L'étude qui va comprendre :

- L'Envoi du cahier des charges aux 6 entreprises pour un devis conforme et réel. L'envoi des cahiers des charges serait programmé pour le 4 mai 2012 avec réponse au plus tard le 31 mai 2012. Etant en dessous de 15000 euro nous pouvons utiliser cette procédure, l'adresse des 6 entreprises nous est fournie par le conseil général.
- L'établissement de la liste des organismes pouvant nous accorder des aides, leur taux et leur montant.
- L'évaluation du coût réel de l'étude à charge de la commune.

2) Préparation d'un dossier de sensibilisation pour les habitants à cette fin nous proposons de mettre en place les actions suivante :

- Rencontre avec Capecom, société spécialisée dans la mise en place des réseaux et Monsieur Luto Luc, spécialiste des contenus, et un membre du conseil général.
- Préparation d'un dossier de présentation (Power Point) spécifique à Villers.
- Préparation d'une visite sur le terrain, prévu le vendredi 11 mai à 14h30 avec le groupe de travail et les membres du conseil qui le désirent. Cette visite aura pour but :
 - ° de faire l'état des lieux de notre réseau actuel
 - ° de construire un modèle économique en prenant en compte le coût de la construction et l'avantage économique que la commune peut en retirer
 - ° construire une offre,
 - ° Préparer un document de travail a présenté à nos habitants.

L'ensemble de ces démarches doivent aboutir à une prise de décision fin juin.